DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
077-227700010-20201113-lmc100000021211-DE
Acte Certifié exécutoire
Envoi Préfecture : 17/11/2020
Réception Préfet : 17/11/2020
Publication RAAD : 17/11/2020

Séance du vendredi 13 novembre 2020

DÉLIBÉRATION N° **CD-2020/11/13-2/06 D**

Commission n° 2 – Ressources humaines et Administration Générale
Rapporteur : GARREAU MILLOT Isoline

Commission n° 7 – Finances
Rapporteur : NETTHAVONGS Céline

OBJET : Attribution d'une subvention de fonctionnement aux unions syndicales de salariés de Seine-et-Marne pour l'année 2020.
CGT

Attribution d'une subvention de fonctionnement à 7 unions syndicales de salariés de Seine-et-Marne, au titre de l'année 2020, pour un montant total de 70 875 €.
Une subvention de fonctionnement de 22 170,31 € est attribuée à l'union départementale des syndicats CGT de Seine-et-Marne pour l'année 2020.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 1/02 en date du 1er juin 1981, relative aux modalités de répartition de la subvention allouée aux unions départementales de syndicats salariés,

VU l'article L. 2121-1 du Code du travail,

VU les crédits inscrits au Budget primitif 2020

VU le courriel en date du 17 août 2020 de l'union départementale des syndicats CGT de Seine-et-Marne, sollicitant l'octroi d'une subvention, accompagné du rapport d'activité,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer à l'union départementale des syndicats CGT de Seine-et-Marne une subvention de fonctionnement de 22 170,31 € au titre de l'année 2020.

Article 2 : de prélever ce montant sur l'action « Autres – Présidence et cabinet », opération « Fédération syndicale des salariés ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

M. Pierre BACQUÉ
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
M. Arnaud de BELENET
Mme Cathy BISSONNIER
M. Ludovic BOUTILLIER
Mme Martine BULLOT
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard CORNEILLE
M. Bernard COZIC
Mme Monique DELESSARD
M. Smaïl DJEBARA
Mme Martine DUVERNOIS
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Anne-Laure FONTBONNE
Mme Isoline GARREAU MILLOT qui a donné pouvoir à Mme Andrée ZAÏDI
Mme Julie GOBERT
M. Jérôme GUYARD
M. Yves JAUNAUX
M. Denis JULLEMIER
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François ONETO
Mme Véronique PASQUIER
M. Ugo PEZZETTA
Mme Laurence PICARD
Mme Valérie POTTIEZ-HUSSON
M. Brice RABASTE
Mme Isabelle RECIO
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS
Mme Geneviève SERT
Mme Sandrine SOSINSKI
M. Jean-Louis THIERIOT
Mme Virginie THOBOR
M. Jérôme TISSERAND
M. Xavier VANDERBISE

Mme Véronique VEAU
M. Franck VERNIN
M. Sinclair VOURIOT qui a donné pouvoir à Mme Geneviève SERT
Mme Andrée ZAÏDI

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :

Ont été ABSENTS (0) :

Patrick SEPTIERS
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne